



## Ordonnance de télécom CRTC 2023-397

Version PDF

Ottawa, le 30 novembre 2023

### TELUS Communications Inc. – Approbation provisoire d'une demande tarifaire

1. Le Conseil **approuve provisoirement** la demande tarifaire suivante :

<b>Demandeur</b>	<b>Avis de modification tarifaire et description</b>	<b>Date de la demande</b>	<b>Date d'entrée en vigueur</b>
TELUS Communications Inc.	AMT 659 Tarif général – Retrait de deux frais de service	9 novembre 2023	11 décembre 2023

2. Des pages de tarif modifiées doivent être publiées dans les 10 jours civils suivant la date de la présente ordonnance. Les pages de tarif modifiées peuvent être présentées au Conseil sans page de description ni demande d'approbation; une demande tarifaire n'est pas nécessaire.

Secrétaire général